* En 1986, l'Ontario a exporté pour plus de 31 milliards \$ de voitures, de camions et de pièces d'automobile aux États-Unis, soit 55 pour cent du total de ses ventes à ce pays.

Le gouvernement de l'Ontario soutient qu'il est en faveur d'une libéralisation du commerce, mais qu'il ne peut appuyer cet accord particulier.

Les raisons qu'il avance pour justifier cette attitude ne sont pas très claires. Ainsi, le premier ministre ontarien affirme qu'il ne peut accepter l'Accord parce que celui-ci n'exempte pas le Canada de l'application des lois commerciales américaines.

Notre objectif était de faire en sorte que les lois commerciales soient appliquées de façon équitable. Nous voulions et avons obtenu que notre commerce avec les États-Unis soit régi par la règle de droit et non par ce qui risquait de devenir la règle des groupes de pression.

L'Accord établit des moyens binationaux de règlement des différends commerciaux. À l'avenir, les Canadiens comme les Américains soumettront leurs différends commerciaux à l'arbitrage d'un président impartial.

Les exportateurs canadiens qui accroissent leur part du marché américain tout en s'en tenant aux règles du jeu, seront ainsi à l'abri de toute tentative de harcèlement de la part de leurs concurrents américains.

L'Accord ne garantit pas le succès.

Il ne garantit pas la prospérité.

Mais il met en place un cadre commercial à la fois rationnel et équitable dans lequel ces buts peuvent être atteints. Et ce sont nos entrepreneurs, nos gens d'affaires, nos audacieux qui en feront une réussite pour le Canada.

N'ayant trouvé ni dans les faits ni dans les théories économiques de munitions pour monter une attaque valable, les adversaires de l'Accord se sont rabattus sur un alarmisme pitoyable, prétendant que nous avons "vendu le pays" ou "renoncé à notre souveraineté".

En réalité, aucun des éléments essentiels à notre souveraineté n'était sur la table de négociations. Par exemple, nos industries culturelles sont expressément exclues de l'Accord de libre-échange.

Nos programmes sociaux, nos programmes de développement régional et nos autres politiques qui revêtent une